



Affaire suivie par Marie-Sylvia BAILLEUL

Conseil d'Administration du 12 avril 2013

Projet de délibération

Objet. : Attribution de subventions de l'IEEA aux associations

Après avis du conseil de l'UFR d'Informatique Électronique Électrotechnique et Automatique relatif à l'attribution des subventions destinées aux associations,

Le Conseil d'Administration

approuve l'attribution des subventions suivantes :

- | | |
|---|---------|
| • Association des Étudiants en Informatique | 3 700 € |
| • Association de la MIAGE | 3 500 € |
| • Association des étudiants en EEA | 1 000 € |